

# Bike and Run & Course

## Règlement 2024

**Téléthon** **Forges de PESMES**

**Bike and Run**

**SAMEDI 21 septembre 2024**  
**À partir 14 h 30**

**Boucles de 2 km / 6 Km / 13 Km**

**Tarifs : 5 € 10 € 15 €**

**Inscriptions : [le-sportif.com](http://le-sportif.com)**

<b>Course : 15 h</b>	<b>Randonnée : 15 h 15</b>
<b>6Km 10 € / 13 Km 15 €</b>	<b>2 km 2 € / 6 Km 4 € / 13 km 8 €</b>

**ASSOCIATION GENE GÉNÉTIQUE ESPÉRANCE NOUVEL ELAN**

**Buvette & Restauration**  
**Animations sportives & nature**

**Concert à 20 h : 10 €**

**Message sponsorisé :**  
Yves MARCHISSÉ-VALLOIN Tél : 06.07.65.23.16 après 18h

**DAT DORNIC'S AMER THERAPI**

# **Bike and Run & Course REGLEMENT 2024**

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024**

## **FORGES DE PESMES 70140**

Parking Chemin des Forges sur le gauche

de la route 3 épreuves :

- 14 h 30 Bike and run
- 15 h Course
- 15 h 15 Randonnée

Accessible à toutes femmes et hommes licenciés ou non licenciés\* avec certificat médical ou attestation des décharges.

Règlement : casque obligatoire pour chaque équipier (Bike And Run)

- Aucune inscription sur place
- Inscription sur le site : [le-sportif.com](http://le-sportif.com)

Renseignements : 06.07.63.23.16

## Article 1 – PARCOURS

Circuit : - chemin et terre, chemin graviers, et route.

DISTANCE	2 KMS	6 KMS	13 KMS
NOMBRE DE TOURS	1 TOURS	1 TOURS	1 TOURS

## Article 2 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE Bike And Run

Retrait des dossards	13 H 45
Fermeture retrait des dossards	14H 15
Briefing	14 H 15
Départ des coureurs	14 H 30
Clôture de la Course	16 h 30

## Article 2 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE course

<b>Retrait des dossards</b>	<b>14 H 45</b>
<b>Fermeture retrait des dossards</b>	<b>15H</b>
<b>Briefing</b>	<b>15 H</b>
<b>Départ des coureurs</b>	<b>15 H</b>
<b>Clôture de la Course</b>	<b>17 h 30</b>

## Article 2 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE randonnée

<b>Briefing</b>	<b>15H 15</b>
<b>Départ des coureurs</b>	<b>15 H 30</b>
<b>Clôture de la Randonnée</b>	<b>17 h 30</b>

### Article 3 – FRAIS D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

Bike and run	2 kMS	6 KMS	13 KMS
<b>PAR EQUIPE</b>	<b>5€</b>	<b>10 €</b>	<b>15 €</b>

Course	2 kMS	6 KMS	13 KMS
	<b>5€</b>	<b>10 €</b>	<b>15 €</b>

Randonée	2 kMS	6 KMS	13 KMS
	<b>2€</b>	<b>4 €</b>	<b>8 €</b>

- Les participants présenteront une pièce d'identité aux inscriptions. Les dossiers incomplets seront placés sur liste d'attente.
- Les listes d'inscrits seront mises à jour sur le site internet
- Inscription disponible également en ligne sur le site le-sportif.com

#### **Article 4 – DROIT A L'IMAGE**

- De part leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Bike & Run, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.
- Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

#### **Article 5 – RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION**

- Conditions générales : Les équipes sont constituées de 2 personnes (la mixité et la différence d'âge sont possibles).
- Le port d'un casque à coque rigide est obligatoire pour les DEUX concurrents (coureur etcycliste) selon les normes de sécurité en vigueur. 1 casque individuel par équipier.
- Les concurrents d'une même équipe pourront être coureur ou cycliste alternativement.
- Le changement (passage vélo) s'effectue à la selle (de la main à la main).
- Il est interdit de laisser seul un vélo sur le parcours.
- Les concurrents devront passer ensemble aux différents points de contrôle et à l'arrivée.
- Chaque concurrent doit porter son dossard devant de manière visible. (Prévoir trois épingles minimums pour attacher les dossards).

## **Article 6 –SÉCURITE ET PROPRETÉ**

- Un rappel des consignes de sécurité sera effectué lors du briefing de l'organisation.
- Le passage des ponts s'effectue à pied (le cycliste doit descendre du vélo).
- Un service de sécurité « course » sera mis en place.

## **Article 7 –ASSURANCES ET RESPONSABILITES**

- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou Défaillances dus à un mauvais état de santé ou au non-respect du code de la route.
- L'organisateur de ce Bike & Run course & randonnée est couvert par son Assurance club.
- Chaque participant doit être en possession d'une assurance responsabilité civile.

## **Article 8 –INFRACTIONS ET PENALITES**

- Le règlement en vigueur est celui de la Réglementation Fédérale de la Fédération Française de Triathlon 2022. Les infractions seront sanctionnées par les arbitres :
- CARTON JAUNE : Arrêt du concurrent, remise en conformité, reprise de la course.
- CARTON ROUGE : Le concurrent est mis hors course et devra rendre son dossard et quitter l'espace de course. Il ne sera pas classé.
- Les concurrents doivent se soumettre au règlement en vigueur principal et du comité d'organisation.
- Les concurrents doivent respecter la course des autres participants.

## **Article 9 –RAVITAILLEMENT**

- Un ravitaillement sera proposé pendant la course. Prévoir un bidon sur le vélo.
- Ravitaillement à l'arrivée.
- Dans le cadre de notre démarche Label Eco, les gobelets devront être rendus à la fin de la zone de ravitaillement

## **Article 10 –RESULTATS**

- Un classement général sera établi à l'issue des épreuves.

## **Article 11 –INFORMATIONS OU MODIFICATIONS**

- Des modifications sur l'épreuve peuvent apparaître d'ici le 15 septembre 2024, merci de consulter régulièrement le site internet pour en prendre connaissance.
- En cas d'annulation de l'épreuve, 5€ de frais seront conservés. (ex.alerte orange).
- En cas d'absence de l'équipe ou d'un membre, aucun remboursement ne sera effectué

# Bike and Run & Course – Règlement 2024

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### EPREUVE :

2 KMS     6 KMS     13 KMS

### EQUIPE :

MASCULINE     FEMININE     MIXTE

### 1ER EQUIPIER

### 2EME EQUIPIER

NOM .....

NOM .....

PRENOM .....

PRENOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

SEXE .....

SEXE .....

CODE POSTAL .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

VILLE .....

N° DE TEL ...../...../...../...../.....

N° DE TEL ...../...../...../...../.....

EMAIL .....

EMAIL .....

CATEGORIE .....

CATEGORIE .....

CLUB FFTRI .....

CLUB FFTRI .....

N° LICENCE .....

N° LICENCE .....

Je soussigné, \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements ci-dessus sont corrects et nous nous engageons à respecter le règlement, l'organisation et le corps arbitral.

Date et lieu

Signature Equipier 1

Signature Equipier 2

Pour les mineurs => merci de compléter l'autorisation parentale ci-après



# AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS

## **EQUIPIER 1**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, autorise mon fils/ma fille

\_\_\_\_\_ à participer au Bike and Run & Course de PESMES

Signature Parents Equipier 1

## **EQUIPIER 2**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, autorise mon fils/ma fille

\_\_\_\_\_ à participer au Bike and Run & Course de PESMES

Signature Parents Equipier 2